



Organisation de la Coopération Islamique

OIC/CFM-47/2020/LO/RES/FINAL

**RESOLUTIONS**

**SUR**

**LES QUESTIONS JURIDIQUES ET ORGANIQUES**

**ADOPTÉES**

**PAR LA**

**47<sup>ème</sup> SESSION DU CONSEIL**

**DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES**

*(Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement)*

**NIAMEY - REPUBLIQUE DU NIGER**  
**27 et 28 Novembre 2020**  
**13 et 14 Rabi II 1442 H**

## TABLE DES MATIERES

N°	OBJET	PAGE
<b>1</b>	<b>Résolution N°1/47-LO</b> sur la signature et la ratification de la Charte, des Conventions et Accords conclus dans le cadre de l'OCI  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.1</b>	3
<b>2</b>	<b>Résolution N°2/47-LO</b> sur la révision des règles de procédure régissant les compétences et fonctions du Comité des représentants permanents de l'OCI et ses modes de fonctionnement  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.2</b>	5
<b>3</b>	<b>Résolution N°3/47-LO</b> sur la révision et l'actualisation des règles de procédure régissant les réunions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.3</b>	7
<b>4</b>	<b>Résolution N°4/47-LO</b> sur les sessions de brainstorming sur la réforme globale dans le cadre de l'OCI  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.4</b>	8
<b>5</b>	<b>Résolution N°5/47-LO</b> sur l'établissement de règles régissant le travail des groupes de contact  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.5</b>	10
<b>6</b>	<b>Résolution n°6/47-LO</b> sur les candidatures des Etats membres de l'OCI à des postes internationaux  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.6</b>	11
<b>7</b>	<b>Résolution n°7/47-LO</b> sur la célébration du Jubilé d'or de l'OCI  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.7</b>	24
<b>8</b>	<b>Résolution n°8/47-LO</b> sur les règles régissant la nomination d'envoyés spéciaux auprès de l'OCI par des pays non membres  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.8</b>	26
<b>9</b>	<b>Résolution n° 9/47-LO</b> sur L'élection du Secrétaire Général de L'OCI  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.9</b>	<b>27</b>
<b>10</b>	<b>Résolution N° 10/47-LO</b> sur la nomination d'un Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour le groupe africain  <b>OIC/CFM-47/2020/LO/DR.RES.10</b>	29

**RESOLUTION N°1/47-LO**  
**SUR**  
**LA SIGNATURE ET LA RATIFICATION DE LA CHARTE ET DES ACCORDS ET**  
**CONVENTIONS DE L'ORGANISATION DE LA COOPERATION ISLAMIQUE**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

**Rappelant** les buts et principes de la Charte, et notamment l'Article 36 sur les procédures d'amendement de la Charte de l'OCI ;

**Rappelant** les dispositions du Programme d'action décennal adopté par la treizième session de la Conférence islamique au Sommet, tenue en Turquie, en Avril 2016, et notamment les dispositions relatives à la réforme de l'Organisation de la Coopération Islamique à travers sa restructuration et la révision de sa charte ;

**Premièrement : Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique :**

**Rappelant** la Résolution n°2/11-ORG (IS) sur l'adoption de la Charte amendée de l'Organisation ;

**Rappelant** également la Résolution n°4/38-ORG sur le changement du nom de l'Organisation, ainsi que la Résolution n°3/44-ORG sur l'amendement de l'Article 8 de la Charte relatif à la périodicité du Sommet islamique ;

**Prenant note** des messages adressés par Son Excellence le Secrétaire général aux Ministres des Affaires étrangères des Etats membres, en date du 1/1/2019 pour les inciter à diligenter et à compléter les procédures de ratification de l'amendement relatif au changement de nom de l'Organisation, ainsi que l'amendement de l'Article VIII de la Charte sur la périodicité du Sommet islamique, et des autres accords et conventions ;

**Ayant examiné** le rapport pertinent du Secrétaire général :

1. **INVITE** les États Membres qui n'ont pas encore signé ou ratifié la Charte à le faire et à y adhérer dans les meilleurs délais possibles.
2. **SOULIGNE** la nécessité de diligenter la ratification de l'amendement portant changement du nom de l'Organisation et de l'amendement de l'Article VIII de la Charte sur la périodicité du Sommet islamique.

**Deuxièmement : Accords et traités conclus dans le cadre de l'Organisation de la Coopération Islamique :**

**Conscient** de l'importance de diligenter les procédures de signature et de ratification des conventions, accords et traités afin de renforcer les activités de l'Organisation et d'élargir les domaines de coopération entre ses États membres ;

**Rappelant** les résolutions adoptées à cet égard, dont la dernière en date est celle portant le n°1/46-LO prise par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères à sa quarante-sixième session, tenue à Abou Dhabi, Emirats Arabes unis, les 24 et 25 Jomada Al-Thani 1440H, correspondant aux 1 et 2 mars 2019 ;

**Vu** l'état des signatures et ratifications des conventions et traités conclus dans le cadre de l'Organisation de la Coopération Islamique ;

**Notant** que le quorum n'est pas atteint pour permettre l'entrée en vigueur de certaines conventions et de certains traités, conformément aux dispositions pertinentes, comme indiqué dans la liste annexée à la présente résolution ;

**Conscient** de la nécessité de l'entrée en vigueur des conventions et accords de l'OCI pour permettre leur mise en œuvre et partant pour le renforcement de la coopération entre les États membres dans tous les domaines ;

**Ayant examiné** le rapport pertinent du Secrétaire général :

1. **INVITE** instamment les États membres à signer et à ratifier dans les meilleurs délais possibles les diverses conventions, accords et traités conclus dans le cadre de l'Organisation de la Coopération Islamique.

**Troisièmement : Suivi de la mise en œuvre :**

- 1) **DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et de lui en faire rapport à sa quarante-huitième session.

**RESOLUTION N°2/47-LO**  
**SUR**  
**LA REVISION DES RÈGLES RÉGISSANT LES COMPÉTENCES ET LES**  
**FONCTIONS DU COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS DE L'OCI ET**  
**SES MODES DE FONCTIONNEMENT**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

*Se référant* aux articles 5 et 13 de la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique, qui classent le Comité des représentants permanents comme étant l'un des organes de l'OCI ;

*Se référant* également à la Résolution n°2/41-ORG sur le Comité des représentants permanents de l'OCI ;

*Tenant compte* du rôle de premier plan joué par le Comité des représentants permanents de l'OCI ;

*Rappelant* la Résolution n°12/45-LO sur la révision des règles régissant les fonctions du Comité des représentants permanents et ses modes de fonctionnement, adoptée par la 45<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères ;

*Rappelant également* la Résolution n°7/46-LO issue de la 46<sup>ème</sup> session du CMAE et invitant le Groupe intergouvernemental d'experts à poursuivre la révision des règles régissant les fonctions du Comité des représentants permanents et ses modes de fonctionnement ;

*Ayant examiné* le rapport de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts, tenue au siège du Secrétariat général, les 22 et 23 janvier 2020 ;

*Ayant également examiné* le rapport du Secrétaire général :

1. **FELICITE** le Groupe intergouvernemental d'experts pour les progrès accomplis lors de ses première et deuxième réunions consacrées à la révision des règles régissant les attributions et le mode de fonctionnement du Comité des représentants permanents.
2. **RECOMMANDE** au Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée de tenir de nouvelles réunions jusqu'à ce qu'il soit en mesure de parvenir à une version harmonisée des règles régissant les fonctions et les modalités de fonctionnement du Comité des représentants permanents et demande au

Secrétariat général de préparer une étude sur les meilleures pratiques internationales dans ce domaine et de la lui présenter pour s'en inspirer.

3. **INVITE les Etats membres à poursuivre les consultations informelles tout en tenant compte des structures, des fonctions et des expériences des organes similaires relevant des autres organisations internationales.**
4. **SOULIGNE à nouveau que les règles doivent inclure la définition des fonctions et des modalités de fonctionnement du Comité des représentants permanents en vertu de l'article 13 de la Charte**
5. **DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et de lui en faire rapport à sa 48<sup>ème</sup> session.

**RESOLUTION N°3/47-LO**  
**SUR**  
**LA REVISION DES RÈGLES DE PROCEDURE RÉGISSANT LES REUNIONS DU**  
**CONSEIL DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

*Se référant* à l'article 32 de la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique concernant l'adoption par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de ses propres règles de procédure ;

*Se référant* également aux Règles de procédure régissant les réunions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, adoptées par le CMAE à sa Quarantième session, tenue à Conakry, République de Guinée, les 6-8 Safar 1435H, correspondant aux 9-11 décembre 2013, et à leur amendement conformément à la Règle de procédure n°28 ;

*Rappelant* la Résolution n°1/43-ORG sur la création d'un Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée pour la révision des règles régissant les réunions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, et la Résolution n°1/44-ORG invitant le Groupe intergouvernemental d'experts à poursuivre l'examen et l'actualisation desdites règles de procédure ;

*Ayant examiné* le rapport de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée, tenue au siège du Secrétariat général, les 10-11 novembre 2019;

*Ayant également examiné* le rapport du Secrétaire général :

1. **REMERCIE** le Groupe intergouvernemental d'experts pour les résultats de la réunion qu'il a tenue les 10 et 11 novembre 2019 au siège du secrétariat général à Djeddah.
2. **RECOMMANDE** au groupe intergouvernemental d'experts à participation non limitée de tenir davantage de réunions en vue de parachever la révision et la mise à jour des règles applicables aux procédures des réunions du Conseil des ministres des affaires étrangères.
3. **DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution.

**RESOLUTION N°4/47-LO**  
**SUR**  
**LES SESSIONS DE BRAINSTORMING SUR LA RÉFORME GLOBALE DE L’OCI**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l’Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

**Rappelant** le Programme d’action OCI-2025 adopté lors de la 13<sup>ème</sup> Conférence islamique au Sommet, tenue en Turquie (Istanbul, 14-15 avril 2016), notamment les objectifs liés à la réforme de l’Organisation de la Coopération Islamique ;

**Rappelant** également la Résolution n°11/45-LO sur la tenue d’une session de brainstorming sur la réforme globale de l’OCI, adoptée par la 45<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères ;

**Tenant compte** de la Résolution n°8/46-LO sur les sessions de brainstorming sur la réforme globale de l’OCI, adoptée par la 46<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères ;

**Ayant examiné** le rapport de la 2<sup>ème</sup> session de brainstorming, tenue à Dhaka, en République populaire du Bangladesh, les 19 et 20 février 2020 ;

1. **REMERCIÉ** la République populaire du Bangladesh pour son initiative d’accueillir la deuxième session de brainstorming, à Dhaka, les 19 et 20 février 2020.
2. **PREND NOTE** des idées et points de vue exprimés par les Etats membres, le secrétariat général et les institutions de l’OCI au sujet des modalités et mesures efficaces, réalistes et réalisables qui sont de nature à renforcer les structures, les procédures et les méthodes de travail de l’Organisation.
3. **PREND** également note du rapport des deux sessions de brainstorming élaborés par les trois présidences en coordination avec le secrétariat général, en tant que bilan des deux sessions.
4. **SOULIGNE** que la session de brainstorming vise à être une tribune libre pour l’échange d’idées, de points de vue et de suggestions de manière non officielle et non contraignante, et ne constitue pas un cadre légal pour la réforme globale.
5. **RECOMMANDE** aux Etats membres de se baser sur les idées, points de vue et suggestions pour soumettre leurs propositions officielles, le cas échéant, lors des réunions ad hoc du Comité des représentants permanent, de la Commission permanente des finances, de la Commission islamique et du groupe



intergouvernemental d'experts, aux fins de les examiner et de les adopter en fin de parcours pendant ces réunions.

6. **ACCUEILLE** favorablement l'offre présentée par le Royaume d'Arabie saoudite, à travers l'institut d'administration publique, pour effectuer sans frais l'audit des processus internes, des procédures et des infrastructures techniques du Secrétariat général, sous réserve de soumettre le compte-rendu de cet audit au groupe intergouvernemental d'experts à participation non limitée pour l'examiner, l'étudier et faire les recommandations appropriées à son sujet, puis en saisir le Comité des représentants permanents qui l'examinera à son tour et en saisira le CMAE, comme le prévoit la procédure en vigueur.
7. **DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et d'en faire rapport à la 48<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N°5/47-LO**  
**SUR**  
**L'ETABLISSEMENT DE REGLES REGISSANT LE TRAVAIL DES GROUPES DE**  
**CONTACT**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

**Rappelant** le rôle important joué par le groupe de contact mis sur pied par l'Organisation de la Coopération Islamique en vue de coordonner son action sur des questions spécifiques ;

**Tenant compte** de la multiplicité des groupes de contact et de la complexité de leurs missions, en dépit de l'absence d'un cadre juridique régissant leur travail ;

**Ayant examiné** le rapport de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée, tenue les 10-11 novembre 2019, à Djeddah, et qui a recommandé dans son 8<sup>ème</sup> paragraphe d'envisager l'établissement de règles régissant le travail des groupes de contact :

1. **DEMANDE** au Secrétaire général d'élaborer un avant-projet de règles régissant le travail des groupes de contact dans le cadre de l'OCI et de soumettre une liste nominative des groupes existants actuellement, leurs membres et leurs réunions précédentes.
2. **RECOMMANDE** la convocation d'une réunion du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée pour examiner l'avant-projet de règles régissant le travail des groupes de contact, le reformuler et en proposer une version finale à soumettre au Conseil des Ministres des Affaires étrangères.
3. **DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et d'en faire rapport à la 48<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N°6/47-LO**  
**SUR**  
**LES CANDIDATURES PRESENTEES PAR CERTAINS ETATS MEMBRES**  
**A DES POSTES INTERNATIONAUX**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 10 et 11 Chaâbane 1441H (03 et 04 avril 2020) ;*

**Rappelant** le principe de solidarité sur lequel se fonde l'action islamique commune et qui est stipulé dans le préambule et l'Article Premier de la Charte ;

**Conscient** de l'impératif de la représentation des Etats islamiques dans les différents postes internationaux, conformément au principe de la rotation, le cas échéant, et de son importance pour les Etats membres, en particulier, et pour l'OCI, en général ;

**Ayant pris connaissance** des candidatures soumises par les Etats membres à des postes internationaux et régionaux ;

**Ayant également examiné** le rapport pertinent du Secrétaire général :

**PREMIEREMENT : DEMANDE** aux Etats membres de soutenir les candidatures ci-après :

1. **Candidature** de l'Etat des Émirats arabes unis au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2022-2023, aux élections qui se tiendront lors de la 75ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours du mois de juin 2021 à New York.
2. **Candidature** de la République d'Azerbaïdjan, au nom du groupe de l'Europe de l'Est, à la présidence de l'Assemblée générale des Nations unies pour l'année 2032, dont les élections auront lieu à l'occasion de la 87<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations unies, prévue en 2032, à New York.
3. **Candidature** de la République islamique du Pakistan pour un siège de membre non-permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2025-2026, dont les élections auront lieu lors de la Session de l'Assemblée générale de l'ONU en 2024.
4. **Candidature** de la République du Tadjikistan pour un siège de membre du Conseil de Sécurité pour la période 2024-2026, dont les élections auront lieu, à New York, en 2023.
5. **Candidature** de la République islamique d'Iran pour occuper un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité, pour la période 2029-2030, lors des élections prévues dans le cadre de la 83<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2028 à New York.
6. **Candidature** du Prof. Amal Al-Mualam (Royaume d'Arabie Saoudite) au Comité des droits de l'enfant (CRC) pour le mandat 2021-2024.

7. **Candidature** du Dr. Mohammed Al-Hadawi (Royaume d'Arabie saoudite) au Comité de lutte contre la torture (CAT) pour le mandat 2022-2025.
8. **Candidature** du Royaume d'Arabie Saoudite au poste de membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, pour le mandat 2021-2023, aux élections qui auront lieu en marge de la 75<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale de l'ONU, prévue à New York, en 2020.
9. **Candidature** de la République du Kirghizistan pour occuper un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité, pour le mandat 2027-2028, lors des élections de l'Assemblée Générale de l'ONU, prévues à New York en 2026.
10. **Candidature** de l'Etat du Qatar pour occuper un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité, pour le mandat 2042-2043, lors des élections de l'Assemblée Générale de l'ONU, à New York, en 2041.
11. **Candidature** de la République de Djibouti au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, pour le mandat 2021-2022, lors des élections qui auront lieu en marge de la 74<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York en 2020.
12. **Candidature** de la République d'Irak au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA), pour le mandat 2022-2024, au nom du groupe du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud (MESA), dont les élections sont prévues en marge de la 66<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'Agence, à Vienne en 2022.
13. **Candidature** du Royaume de Bahreïn au poste de membre du Conseil économique et social (ECOSOC), pour le mandat 2023-2025, lors des élections qui auront lieu au mois de juin 2022 à New York.
14. **Candidature** de la République islamique d'Afghanistan à la présidence de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.
15. **Candidature** de la République islamique d'Afghanistan au poste de membre du Conseil économique et social (ECOSOC), pour le mandat 2020-2024, lors des élections qui auront lieu à New York en 2021.
16. **Candidature** de la République islamique d'Afghanistan au poste de membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, pour le mandat 2033-2034, lors des élections qui auront lieu à New York en 2032.
17. **Candidature** du Qatar au Conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour le mandat 2021-2020, catégorie (C).
18. **Candidature** de l'Etat du Qatar au poste de membre du Conseil des droits humains pour le mandat 2022-2024.
19. **Candidature** de la République d'Indonésie au poste de membre du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), pour le mandat 2021-2023, lors des élections prévues à l'occasion de la 75<sup>ème</sup> session de l'Assemblée général des Nations unies, à New York, en juin 2020.
20. **Candidature** de l'Etat du Qatar au poste de membre du Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA), pour la période 2022-2024, au nom du groupe du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud (MESA).

21. **Candidature** du Royaume du Bahreïn au poste de membre du Conseil exécutif du Programme des Nations unies pour le Développement / Fonds des Nations unies pour la population / Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (PNUD/FNUAP/UNOPS) relevant du Conseil économique et social des Nations unies pour le mandat 2023-2025, lors des élections prévues, à New York, en avril/mai 2022.
22. **Candidature** du Royaume du Bahreïn au poste de membre du non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour le mandat 2026-2027, dont les élections sont prévues, à New York, en 2025.
23. **Candidature** de la République d'Ouzbékistan au poste de membre du Conseil des droits de l'homme (CDHNU), pour 2021-2023, lors des élections qui se tiendront en marge de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.
24. **Renouvellement** de la candidature de Mme Aicha Val Farjas (République islamique de Mauritanie) au poste de membre du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront en septembre 2020 à New York.
25. **Renouvellement** de la candidature du M. Imededdine Chaker (République Tunisienne) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues en marge de la 13<sup>ème</sup> réunion des Etats membres parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à New York en décembre 2020.
26. **Candidature** du Prof. Amgad Al-Kumaim (République du Yémen) au poste de membre de la Commission consultative des affaires administratives et du budget des Nations unies, pour le mandat 2022-2024, lors des élections prévues à New York, en 2021.
27. **Candidature** de la République algérienne démocratique et populaire au poste de membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, pour le mandat 2024-2025, lors des élections prévues à New York en 2023.
28. **Candidature** du Royaume du Maroc au poste de membre du Conseil de Sécurité des Nations unies, pour le mandat 2028-2029.
29. **Candidature** de l'Etat du Koweït au poste de membre de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), pour le mandat 2022-2028, lors des élections prévues à New York en 2021.
30. **Candidature** du Dr. Yahya Al-Farsi (Sultanat d'Oman) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues à New York en juin 2020.
31. **Candidature** de Mme Soumaya Omrani (Royaume du Maroc) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues au cours de la 13<sup>ème</sup> réunion des Etats membres parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à New York en juin 2020.
32. **Candidature** du Juge Gberdao Gustave Kam (Burkina Faso) au poste de juge à la Cour internationale de Justice (Liste B), lors des élections prévues à l'occasion de la 19<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des pays parties à la Convention de Rome, en décembre 2020.

33. **Candidature** du Dr. Ahmed Omran Al-Shamsi (Emirats arabes unis) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues à New York en juin 2020.
34. **Renouvellement** de la candidature des Emirats arabes unis au poste de membre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA), pour le mandat 2020-2022, lors des élections prévues à Vienne en septembre 2020.
35. **Renouvellement** de la candidature de l'Etat des Émirats arabes unis au Conseil de l'Union postale universelle et au Conseil d'investissement de ladite Union postale, à sa prochaine session, pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront à Abidjan - Côte d'Ivoire 2020 (les élections ont été reportées et la nouvelle date sera annoncée ultérieurement).
36. **Candidature** de M. Razan Khalifa Al-Mubarak (Emirats arabes unis) à la présidence de l'Union internationale pour la conservation de la nature, pour la période 2021-2025, lors des élections prévues à l'occasion de la Conférence internationale de protection de la nature, qui aura lieu du 07 au 15 juin 2021, à Marseille, République de France.
37. **Candidature** du Général-major Dr. Ahmad Nasser Al-Ris (Emirats arabes unis) à la présidence de l'Organisation Internationale de Police Criminelle (Interpol), pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues en octobre 2020, en Uruguay.
38. **Candidature** du Royaume du Maroc aux postes de membre du Conseil d'investissement postal de l'Union postale universelle et de vice-président dudit Conseil, dont les élections se tiendront lors de la 27e session de la Conférence de l'Union postale universelle en septembre 2020 à Abidjan.
39. **Candidature** du Royaume du Maroc au poste de membre du Conseil du Comité du patrimoine culturel immatériel, pour la période 2020-2024, et du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial, pour le mandat 2021-2023.
40. **Candidature** de M. Mahjoub El Haiba (Royaume du Maroc) au poste de membre du Comité des Droits de l'Homme, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues à New York en 2020.
41. **Renouvellement** de la candidature du Dr. Ba Maryam Kouita (République islamique de Mauritanie) au titre de membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront en Septembre 2020 à New York.
42. **Candidature** de l'Ambassadeur El Hassane Zahid (Royaume du Maroc) pour un nouveau mandat au sein de la Commission internationale de l'Etat civil (CIEC), pour le mandat 2021-2024.
43. **Candidature** de M. Mohammed El Amarti (Royaume du Maroc) au poste de membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues à New York en avril 2020.
44. **Candidature** de M. Bilal Al-Jamoussi (République tunisienne), au poste de directeur du Bureau de normalisation des télécommunications de l'Union internationale des télécommunications pour la période 2022-2026, lors des élections qui auront lieu du 26 septembre au 24 octobre 2022 à Bucarest.
45. **Candidature** de Dr. Haykal Bin Mahfouz (République tunisienne) au poste de membre de la Cour pénale internationale pour la période 2021 - 2030, lors des élections

qui auront lieu à la 19<sup>ème</sup> session de l'Assemblée des États parties en décembre 2020 à La Haye.

46. **Candidature** de l'Ambassadeur Larbi Djacta (République algérienne démocratique et populaire), pour sa réélection comme Membre de la Commission de la fonction publique internationale, pour le mandat 2023-2026, lors des élections qui se tiendront en marge de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2022.
47. **Candidature** du Professeur / Rifaat Kassis (État de Palestine) au poste de membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, lors des élections qui se tiendront en marge de la dix-huitième réunion des États membres dudit comité, en juin 2020 à New York.
48. **Candidature** du professeur Ammar Dweik (État de Palestine), au poste de membre du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture, lors des élections qui se tiendront en 2020 à Genève.
49. **Candidature** du Sultanat d'Oman au poste de membre du Conseil économique et social des Nations Unies pour le mandat 2022-2024, lors des élections qui se tiendront à New York en 2021.
50. **Candidature** de Mme Esther Igobamin Michilia (République fédérale du Nigéria), au poste de membre du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), lors des élections qui se tiendront en juin 2020.
51. **Candidature** de l'État du Koweït au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO) pour la période 2021-2025, lors des élections qui se tiendront à la 41<sup>ème</sup> session de la Conférence générale en novembre 2021 à Paris.
52. **Candidature** de M. Abdul Hamid Mamdoh (République Arabe d'Égypte), au poste de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont les élections auront lieu à Genève en 2021.
53. **Candidature** de l'Ambassadeur Ahmed Fath-Allah (République Arabe d'Égypte) au poste de membre de la Commission du droit international (CDI) des Nations Unies, pour la période 2022-2026, dont les élections auront lieu en décembre 2021 à New York.
54. **Candidature** de l'Ambassadrice Wafa Bassim (République Arabe d'Égypte) au poste de membre du Comité des droits de l'homme du Conseil des droits de l'homme pour le mandat 2021-2024, dont les élections auront lieu le 15 juin 2021 à New York.
55. **Candidature** de l'ambassadeur Dr. Mohammed Eiz-eddien (République Arabe d'Égypte) au poste de membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESC), organe de l'ECOSOC, pour le mandat 2020-2024, dont les élections sont prévues en avril 2020 à New York.
56. **Candidature** de la (République Arabe d'Égypte) au poste de membre du conseil exécutif de l'UNESCO pour le mandat 2021-2025, dont les élections auront lieu en marge des travaux de la 41<sup>ème</sup> session, en novembre 2021.
57. **Candidature** de la (République Arabe d'Égypte) au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour le mandat 2022-2023, dont les élections auront lieu au mois de novembre 2021 à Londres.

58. **Candidature** de M. Cihan Terzi (République de Turquie) au poste de membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) pour le mandat 2021-2023, aux élections prévues à New York en novembre 2020.
59. **Candidature** Dr. Nilüfer Oral (République de Turquie) pour le poste de membre de la Commission du droit international pour le mandat 2022-2026, aux élections prévues à New York en 2021.
60. **Candidature** de la Malaisie au poste de membre non permanent au Conseil de Sécurité pour la période 2036-2037, lors des élections prévues durant la 83<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies, à New York, en 2035.
61. **Candidature** de la Malaisie au poste de membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la période 2022-2024, lors des élections prévues durant la 76<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies, à New York, en 2021.
62. **Candidature** de la Malaisie au poste de membre du Conseil d'Administration de l'UPU pour la période 2021-2024, lors des élections prévues durant la 27<sup>ème</sup> Conférence de l'Union, à Abidjan, Côte d'Ivoire, en 2020.
63. **Candidature** de la Malaisie au poste de membre du Conseil d'exploitation de l'UPU pour la période 2021-2024, lors des élections prévues durant la 27<sup>ème</sup> Conférence de l'Union, à Abidjan, Côte d'Ivoire, en 2020.
64. **Candidature** du Dr. Taoheed Olufemi Elias (République fédérale du Nigéria) au poste de Juge à la Cour internationale de Justice, pour la période 2021-2030.
65. **Candidature** de la République Islamique du Pakistan au Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH) pour la période 2021-2023, lors des élections prévues en marge de la 75<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, en 2020.
66. **Candidature** de la République Islamique du Pakistan au poste de membre du Comité consultatif pour les affaires budgétaires et administratives, pour la période 2021-2023, lors des élections qui auront lieu, à New York, en 2020.
67. **Candidature** de la République Islamique du Pakistan au poste de membre du Comité des ONG de l'ONU, pour la période 2023-2026, lors des élections prévues au Conseil économique et Social, à New York, en avril / mai 2022.
68. **Candidature** de la République Islamique du Pakistan au poste de membre de la Commission des limites du plateau continental, pour la période 2022-2027, lors des élections prévues en juin 2022 à New York.
69. **Candidature** du Liban au poste de membre du Conseil exécutif de l'UNESCO pour la période 2020-2021, lors des élections prévues à Paris au cours du mois de novembre 2021.
70. **Candidature** du Liban au poste de membre de la Commission de la condition de la femme pour la période 2022-2026, lors des élections prévues à New York, en avril 2021.
71. **Candidature** du Royaume hachémite de Jordanie au Comité du patrimoine universel de l'UNESCO pour la période 2021-2025, lors des élections prévues durant la 41<sup>ème</sup> session de la Conférence générale, qui aura lieu en novembre 2021, à Paris.
72. **Candidature** du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil d'Administration et au Conseil d'investissement de l'Union postale universelle pour la période 2021-2024,



lors des élections prévues durant la 27<sup>ème</sup> session de la Conférence de l'UPU, en août 2020, à Abidjan – Côte d'Ivoire.

73. **Candidature** de Mme Rihab Mohamed Borsali (Etat du Koweït) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées des Nations unies pour la période 2023-2026, lors des élections prévues en juin 2022, à New York.
74. **Candidature** de la République du Sénégal au renouvellement de son mandat au Conseil des droits de l'homme des Nations unies, pour la période 2021-2023, lors des élections prévues en marge de la 75<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU, à New York, en 2020.
75. **Candidature** de la République islamique d'Iran au poste de membre du Conseil d'Administration de l'AIEA, lors des élections prévues en marge de la 66<sup>ème</sup> Conférence générale de l'Agence, à Vienne, en 2020.
76. **Candidature** de la République islamique d'Iran au poste de vice-président du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, pour l'année 2021, lors des élections prévues en 2021 à La Haye.
77. **candidature** de la République tunisienne au poste de membre de l'Union postale universelle et du Conseil de l'investissement postal relevant de l'Union postale universelle, à l'occasion de sa prochaine session, pour le mandat 2021-2024, lors des élections prévues en août 2020, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.
78. **Candidature** de la République algérienne démocratique et populaire au poste de membre du Conseil des gouverneurs de l'Union postale universelle (UPU) et du Conseil d'exploitation postale (CEP) de l'Union postale universelle, pour la période 2020-2024, lors des élections qui se tiendront pendant la session ordinaire de l'Union pour la période du 10 au 28 août 2020 à Abidjan.
79. **Candidature** du juge Miyata Maria Samba (République de Sierra Leone) au poste de membre de la Cour pénale internationale (Liste A) lors des élections qui auront lieu pendant les travaux de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale des États parties en décembre 2020 à New York.
80. **Candidature** du Dr. Heikal Bin Mahfouz (République tunisienne) au poste de juge à la Cour pénale internationale (Liste B) pour la période 2021-2030, lors des élections qui auront lieu pendant les travaux de la dix-neuvième session de l'Assemblée générale des États parties au Statut de Rome du 7 au 17 décembre 2020 au siège des Nations Unies à New York.
81. **Candidature** de la République kirghize au poste de membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2023-2025.
82. **Candidature** du M. Samba Camara (République islamique de Mauritanie) au poste de membre du Comité des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées lors des élections qui se tiendront en juin 2020 à New York.
83. **Candidature** de Mme Kadidia Traoré Doucouré (République du Mali) au poste de membre du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture, pour la période 2021-2024, lors des élections qui auront lieu en octobre 2020 à Genève.
84. **La candidature** de l'État de Qatar pour devenir membre du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) pour la période 2021-2023, lors des élections qui auront lieu au cours de la 25<sup>ème</sup> Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques en novembre 2020.

85. **La candidature** de l'État de Qatar au Conseil économique et social des Nations unies pour le mandat 2023-2025, aux élections qui se tiendront lors de la 77ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies en juin 2022.
86. **La candidature** de l'État de Qatar pour devenir membre titulaire du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), pour le mandat 2020-2023, aux élections qui se tiendront lors de la 109ème session de la Conférence de l'Organisation internationale du travail à Genève du 25 mai au 5 juin 2020.
87. **La candidature** de l'État de Qatar pour devenir membre de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ) pour la période 2022-2024, lors des élections qui se tiendront en 2021.
88. **Candidature** de la République du Kazakhstan au poste de Président de l'Assemblée générale de la 81ème session de l'Assemblée générale (2026-2027).
89. **Candidature** de la République du Kazakhstan au Conseil de sécurité des Nations Unies (2039-2040)
90. **Candidature** de la République du Kazakhstan au Conseil économique et social pour 2022-2024.
91. **Candidature** de la République du Kazakhstan au Conseil des droits de l'homme 2022-2024
92. **Candidature** de M. Yergebekov Moldiyar (République du Kazakhstan) au Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW) pour la période 2021-2024.
93. **Candidature** de la République du Kazakhstan au Conseil exécutif de l'UNICEF pour 2021-2023.
94. **Candidature** de Maitre Sohojata MAIGA (République du Mali) pour le poste de membre du Comité pour l'élimination de toutes les formes de la discrimination à l'égard des femmes (CESAW) dont l'élection est prévue le 29 juin 2020 à New York.
95. **Réélection** du Professeur Charles C. Jalloh (République de Sierra Leone) à la Commission du droit international pour le mandat 2022-2026 lors des élections prévues pour novembre 2021.
96. **Candidature** du Pr. Esra Gül Dardagan Kibar, Helal Mosaed Al-Sayer (République de Turquie) au poste de membre du Comité des Droits de l'Homme, pour la période 2021-2024, lors des élections prévues en marge de la 38ème Réunion des Etats parties au Pacte international relatif aux Droits civils et politiques, qui aura lieu le 15 juin 2020, à New York.
97. **Candidature** de Madame Aïssé Gassama TALL (République du Sénégal) au poste de Juge à la Cour Pénale Internationale (CPI), au titre de la liste A (Compétences en Droit pénal), lors des élections prévues du 07 au 17 décembre 2020, à New York.
98. **Candidature** de M. Seyid Ould Ghilani (République islamique de Mauritanie) au poste de Juge auprès de la Cour africaine des Droits de l'homme et des Peuples (CAFDHP) pour la période 2020-2026, lors des élections prévues en marge des travaux de la 37ème Session ordinaire du Conseil exécutif, qui auront lieu en juillet 2020, à Ndjamen, République du Tchad.
99. **Candidature** de Mme Fatimata Dembele Djorti (République du Mali) au poste de membre du Comité des droits de l'Enfant des Nations unies, lors des élections prévues en juin 2020 à Genève.

100. **Candidature** de la République d'Albanie à un siège non permanent au Conseil de Sécurité des Nations unies, pour la période 2022-2023, lors des élections qui se tiendront à New York en 2021.
101. **Renouvellement** de la candidature de Mme Amal Al-Dosari (Royaume de Bahreïn) au poste de membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies pour la période 2021-2024 , aux élections qui se tiendront lors de la réunion des États parties à la convention le 30 juin 2020 à New York.
102. **Renouvellement de la candidature** de l'Etat des Émirats arabes unis au Conseil de droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2022-2024, lors des élections qui se tiendront en marge des travaux de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre / novembre 2021 à New York.
103. **Candidature** de l'Etat des Émirats arabes unis au poste de membre du Conseil exécutif de l'Organisation arabe de l'aviation civile pour la période 2020-2022, lors des élections qui se tiendront au cours du mois de juin 2020 à Marrakech, au Maroc.
104. **Candidature** du Royaume de Bahreïn au poste de membre du Conseil d'administration de l'UNICEF (2023-2025).
105. **Candidature** du Royaume de Bahreïn au poste de membre du Comité de prévention du crime et de justice (2022-2024).
106. **Candidature** du Royaume de Bahreïn au poste de membre de Conseil de l'Union internationale des télécommunications (2023-2026)
107. **Candidature** du Royaume de Bahreïn au poste de membre du Conseil des droits de l'homme pour la période (2023-2025).
108. **Candidature** de monsieur Yatma FALL (République du Sénégal) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées pour la période 2021-2024, à l'occasion des élections prévues en marge de la tenue de la 13ème Réunion des États parties à la Convention éponyme en décembre 2020.
109. **Candidature** de l'Ambassadeur Volkan Bozkir (République de Turquie) au poste de Président de la 75ème Assemblée générale des Nations Unies, lors des élections qui se tiendront le 8 juin 2020, à New York (Assemblée générale des Nations Unies).
110. **Candidature** de la République de Turquie au Conseil d'exploitation postale et au Conseil d'administration de l'Union postale universelle, lors des élections qui se tiendront les 10-28 août 2020 à Abidjan.
111. **Candidature** de M. Younouss Djibrine (République du Cameroun) au poste de Directeur général adjoint de l'Union postale universelle (UPU).
112. **Candidature** du Royaume hachémite de Jordanie au Conseil exécutif de l'UNESCO pour la période 2021-2025, lors des élections qui se tiendront au mois de novembre 2021 à Paris.
113. **Candidature** du Dr Muhannad Al-Azza (Royaume hachémite de Jordanie) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées (CRPD), lors des élections qui se tiendront le 30 novembre 2020 à New York.
114. **Candidature** de Mme Lyazzat Kaltayeva (République du Kazakhstan) au Comité des droits des personnes handicapées des Nations Unies (CRPD) pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront en décembre 2020 à New York.

115. **Candidature** de M. Muhammad Abu Bakr Adamo (République fédérale du Nigéria) à la présidence de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), lors des élections qui se tiendront du 26 au 29 octobre 2020 en Uruguay.
116. **Candidature** de M. Nadir Abilove (République d'Azerbaïdjan) au poste de membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CESCR) pour 2021-2024 (élections prévues à New York, 2020).
117. **Candidature** de la République d'Azerbaïdjan au poste de membre du Conseil exécutif de l'UNESCO pour 2021-2025 (élections prévues lors de la 41ème session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris, novembre 2021).
118. **Candidature** de M. Fuad Zarbiyev (République d'Azerbaïdjan) au poste de membre de la Commission du droit international (CDI) pour 2022-2026 (élections prévues lors de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, 2021).
119. **Candidature** de M. Farid Ahmadov (République d'Azerbaïdjan) au poste de membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies pour 2023-2026 (élections prévues à New York, 2022).
120. **Candidature** de la République du Tadjikistan au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2028-2029, lors des élections prévues à New York en 2027.
121. **Candidature** de la République du Tadjikistan à l'adhésion à l'ECOSOC pour la période 2024-2026, lors des élections prévues à New York en 2023.
122. **Candidature** de la République du Tadjikistan à la Commission des Nations Unies de la science et de la technologie au service du développement, pour la période 2023-2026.
123. **Candidature** de la République du Tadjikistan au Conseil exécutif de l'ONU-femmes pour la période 2023-2025.
124. **Candidature** de la République du Tadjikistan à la Commission de la population et du développement pour la période 2023-2027.
125. **Candidature** de la République du Tadjikistan au Conseil d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS pour la période 2025-2027.
126. **Candidature** de la République du Tadjikistan au Conseil exécutif de l'UNICEF pour la période 2023-2025.
127. **Candidature** de Mme Traoré Dieneba Diakité (République du Mali) au poste de membre de la Commission africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant, lors des élections qui se tiendront en marge de la 37ème session du Conseil exécutif, les 02 et 03 juillet 2020 à N'Djamena, République du Tchad.
128. **Candidature** de M. Modibo Sakho (République du Mali) au poste de membre de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, lors des élections prévues en marge de la 37ème session du Conseil exécutif, les 02 et 03 juillet 2020 à N'Djamena République du Tchad.
129. **Candidature** de la République islamique du Pakistan à la qualité de membre du Conseil de l'Organisation maritime internationale (OMI), de la catégorie "C", lors des

élections qui se tiendront en marge de l'Assemblée générale de l'Organisation au cours des mois de novembre et décembre 2020, à Londres.

130. **Candidature** de M. Mukhtar Ahmed Yadli (République islamique de Mauritanie), au poste de Commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie, et de M. Yahya Nagham au poste de Commissaire chargé des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité, lors des élections qui auront lieu au cours de la session du Conseil exécutif en janvier et février 2021,
131. **Candidature** du Turkménistan au Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (UNESCO) pour 2021-2025, lors des élections prévues à Paris en 2021.
132. **Candidature** du Turkménistan au Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale (UNESCO) pour 2021-2023 lors des élections qui se tiendront à Paris en 2021
133. **Candidature** du Turkménistan au poste de membre au Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour 2024-2026, lors des élections qui se tiendront à New York en 2023.
134. **Candidature** du Turkménistan à la Commission statistique des Nations Unies pour 2025-2028, lors des élections qui se tiendront à New York en 2024.
135. **Candidature** du Turkménistan au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour 2031-2032, lors des élections qui auront lieu au cours de la quatre-vingt-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en 2030.
136. **Candidature** du Sultanat d'Oman pour être membre du Conseil exécutif de l'UNESCO pour la période 2023-2027, au cours des élections qui se tiendront en novembre 2023 à Paris ;
137. **Candidature** de la Côte d'Ivoire pour être membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2021-2023, au cours des élections qui se tiendront en octobre 2020 à New York;
138. **Réélection** d'Abdallah Ounnir (Royaume du Maroc) au sous-comité des Nations Unies pour la prévention de la torture pour la période 2021-2024, au cours des élections qui se tiendront en marge de la 8<sup>e</sup> Réunion des États parties au protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le 22 octobre 2020 à Genève;
139. **Candidature** du Royaume du Maroc pour être membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour la période 2023-2025, au cours des élections qui se tiendront à l'occasion de la 77<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2022 à New York;
140. **Candidature** de monsieur Muhammad bin Mazid Al-Tuwaijiri (Royaume d'Arabie saoudite) au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour la période 2021-2025, au cours des élections qui se tiendront à Genève.

141. **Renouvellement** de la candidature du cheikh Al-Trarad Ould Abdel Malik (République islamique de Mauritanie) au titre de membre du Sous-Comité pour la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (SPT), pour la période 2021-2024, au cours des élections qui se tiendront lors de la huitième réunion des États parties Dans le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture (OPCAT), le 22 octobre 2020 à Genève.
142. **Renouvellement** de la candidature du M. Tambo Dumba Kembara (République islamique de Mauritanie), pour un nouveau mandat au Comité des droits des personnes handicapées pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront en décembre 2020 à New York ;
143. **Candidature** de M. Yari Fall (République du Sénégal) au poste de juge près la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples pour la période 2021-2026, lors des élections qui se tiendront en marge de la trente-huitième session du Conseil exécutif de l'Union africaine en février 2021 à Addis-Abeba ;
144. **Candidature** de la République du Kazakhstan au titre de membre du Conseil d'administration de l'Union postale universelle pour la période 2021-2024.
145. **Candidature** du général de la Police Khaled Mahdi Ibrahim (République du Soudan) pour pourvoir à l'un des postes vacants du Comité exécutif de l'Organisation internationale de la Police criminelle (Interpol).
146. **Candidature** de M. Abdullah Shahid (République des Maldives) à la présidence de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, lors des élections qui se tiendront en juin 2021 à New York
147. **Candidature** de la République algérienne démocratique et populaire au titre de membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH), pour la période 2023-2025, lors des élections qui se tiendront en marge de la 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2022.
148. **Candidature** de M. Ali Muhammad Faiq Al-Dabbagh (République d'Iraq), en tant que membre du Comité consultatif des Nations Unies pour les questions administratives et budgétaires pour la période 2021-2023, lors des élections qui se tiendront en marge des réunions de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 2020.
149. **Candidature** de M. Moumouni Diarra (République du Mali) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées (CRPD), lors des élections qui se tiendront en décembre 2020 à New York.
150. **Candidature** du Royaume du Maroc à l'un des quatre postes ouverts à tous les pays aux fins de devenir membre du Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), pour la période 2021-2025, lors des élections qui auront lieu au cours de la 23<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des États parties à la Convention du patrimoine mondial en novembre à Paris.

151. Candidature de la République fédérale du Nigeria au poste de membre du Conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour la catégorie (C), au titre de la période 2021-2022, lors des élections prévues en marge des travaux de la 32ème Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OMI, qui aura lieu à Londres, en 2021.
152. Candidature de Ngozi Okonjo-Iwala, (République fédérale du Nigéria) pour le poste de directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), pour 2021-2025, lors des élections prévues à Genève, Suisse, 2021.
153. Candidature de Mme Bayfa Yaqoubi (République islamique d'Afghanistan) au poste de membre du Comité des droits des personnes handicapées (CRPD), lors des élections qui auront lieu en mi-décembre 2020 à New York,
154. Renouvellement de la candidature du Royaume du Maroc au Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO), pour la période 2021-2025, lors des élections qui se tiendront à Paris dans le cadre de la 41ème session de la Conférence générale de l'Organisation en novembre 2021.
155. Renouvellement de la candidature de M. Hassan Al-Wazzani Al-Chahidi (Royaume du Maroc) en tant que membre de la Commission du droit international des Nations Unies (CDI) pour la période 2023-2027, lors des élections qui se tiendront dans le cadre de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre / décembre 2021 à New York.
156. Candidature de Son Excellence le général de police Khaled Mahdi Ibrahim (République du Soudan) au poste de délégué de l'Afrique au Comité exécutif d'Interpol, lors des élections qui se tiendront dans le cadre de la 89ème session de l'Assemblée générale d'Interpol les 7 et 8 décembre 2020 à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis.
157. Candidature de Mme Aisha Val Farges (République islamique de Mauritanie), au poste de Commissaire à la Santé, aux Affaires humanitaires et au développement social de l'Union Africaine, lors des élections qui se tiendront au cours de la session exécutive de l'Union Africaine en janvier / février 2021.
158. Candidature de l'Etat de Libye au titre de membre du Comité de la paix en tant que représentant de la région de l'Afrique du Nord pour la période 2021-2022, lors des élections qui auront lieu au cours de la session courante de l'Assemblée générale des Nations Unies le 14 décembre 2020 à New York.

159. La candidature de M. Habib Mekki (République tunisienne), directeur général de l'aviation civile au ministère des transports, au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), pour la période 2021-2024, lors des élections qui se tiendront en février / mars 2021.
160. Doc. Lassina Zerbo (Burkina Faso) au poste de Secrétaire exécutif de l'organisation du traité pour l'interdiction complète des Essais Nucléaire (OTICE), période 2021-2025.
161. Prof. Louis Savadogo (Burkina Faso) à la Commission du Droit international des Nations Unies pour la période 2022-2026.
162. M. El Hassane Zahid (Royaume du Maroc) au poste de Président de la Commission de la Fonction Publique Internationale (CFPI) pour la période 2023-2026, lors des élections qui auront lieu en marge de la 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU, prévue en 2022 à New York.

**DEUXIEMEMENT : DEMANDE** au Secrétaire général de veiller au suivi de la mise en œuvre de la présente résolution et de lui en faire rapport à sa 48<sup>ème</sup> session.



## RESOLUTION N°7/47-LO SUR LA CELEBRATION DU JUBILEE D'OR DE L'OCI

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

**Rappelant** la 1<sup>ère</sup> session de la Conférence islamique au Sommet tenue à Rabat, Royaume du Maroc, le 12 Rajab 1389H (25 décembre 1969) à la suite de l'incendie criminel de la mosquée Al-Aqsa, date de naissance de l'Organisation de la Coopération Islamique ;

**Rappelant** la résolution historique issue du Sommet de Rabat portant sur la concertation entre les Etats membres en vue de promouvoir la coopération étroite et l'assistance mutuelle dans les domaines économique, scientifique, culturel et spirituel ;

**Se félicitant** de l'attachement aux buts, objectifs et principes de la charte de l'OCI qui insiste, entre autres, sur l'aspect essentiel du renforcement et du resserrement des liens d'unité et de solidarité entre les Etats membres pour garantir leurs intérêts communs sur la scène internationale ;

**Rappelant** les objectifs de l'OCI, notamment en ce qui concerne le renforcement de la solidarité islamique entre les Etats membres à travers une coopération et une action islamique commune renforcées, et reconnaissant les progrès et l'évolution continus enregistrés par l'Organisation au fil des années avec l'élargissement de son champ d'activité aux questions liées à la paix et la sécurité ainsi qu'à de nombreux autres nouveaux domaines qui constituent une source de préoccupation immédiate et concernent le développement humain, la qualité de vie et le bien-être général ;

**Soulignant** la nécessité d'œuvrer au renforcement de l'OCI en tant que porte-voix collectif et unique de l'Oummah islamique, entièrement tourné vers le relèvement des défis qui se posent dans les divers domaines ;

**Soulignant** la nécessité de faire évoluer les mécanismes de l'action islamique commune pour rester au diapason des enjeux politiques, développementaux et sécuritaires auxquels l'Oummah fait face ;

**Rappelant** la résolution n°10/46-LO de la 46<sup>ème</sup> session du CMAE tenue à Abou Dhabi, EAU, qui a décidé de faire de l'année 2019 l'année de célébration du jubilé d'or de l'OCI pour marquer le cinquantenaire de sa création ;

**Remerciant** le pays-siège, le Royaume d'Arabie saoudite, membre fondateur, pour tout le soutien matériel et logistique apporté à l'Organisation et à ses organes subsidiaires

pendant les cinquante années écoulées pour lui permettre de défendre les intérêts de l'Oumma islamique et d'œuvrer au renforcement des liens de solidarité entre les Etats membres ;

*Se félicitant* de la place centrale qu'occupe le Royaume du Maroc dans le renforcement de l'action islamique commune à travers ses diverses contributions et sa participation agissante aux activités de l'Organisation ;

*Ayant pris note* du rapport pertinent du Secrétaire général :

1. **APPRECIÉ** hautement l'accueil par le Royaume d'Arabie Saoudite de l'événement majeur marquant la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'OCI, le 25 novembre 2019, sur le thème : « unis pour la paix et le développement », et se félicite du soutien généreux fourni par le Royaume pour l'organisation de cet événement, considérant que la commémoration d'un tel anniversaire constitue une importante opportunité pour promouvoir les causes de l'Oumma, servir ses intérêts et en diffuser le message.
2. **APPRECIÉ** hautement l'accueil par le Royaume du Maroc des événements marquant la célébration du cinquantenaire de l'OCI, le 12 décembre 2019 ; et **LOUE** la teneur du message adressé à SM le Roi Mohammed VI, souverain du Maroc, en cette occasion.
3. **SE FELICITE** de la coordination établie entre le Secrétariat général de l'Organisation, le Royaume d'Arabie saoudite et le Royaume du Maroc au niveau du déroulement des festivités marquant le cinquantenaire de l'OCI.

**RESOLUTION N°8/47-LO**  
**SUR**  
**LES REGLES REGISSANT LA NOMINATION D'ENVOYES SPECIAUX AUPRES**  
**DE L'OCI PAR DES PAYS NON MEMBRES**

*Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique, réuni en sa quarante-septième session (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement), à Niamey, en République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020 (12 et 13 Rabi II 1442H) ;*

**Notant** que la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique ne comporte aucune disposition permettant la reconnaissance ou la désignation d'envoyés spéciaux auprès de l'OCI par des pays non membres ;

**Reconnaissant** que l'établissement de toutes relations avec les pays non membres, y compris la nomination d'envoyés spéciaux par des pays non membres, devrait être conforme aux objectifs et principes de l'OCI, en particulier l'intégrité de l'Organisation ;

**Conscient** de l'absence de règles régissant le statut, les droits et les responsabilités des envoyés spéciaux nommés par des États non membres ;

**Conscient** également de la pratique selon laquelle les envoyés spéciaux demandent à avoir davantage d'accès aux réunions des organes et institutions de l'OCI ;

**Préoccupé** par le fait qu'en l'absence des règles et règlements nécessaires, le statut de l'Envoyé Spécial a fait l'objet de diverses pratiques et qu'il est devenu semblable à celui de l'observateur ;

1. **DECIDE** de mettre sur pied un Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer un projet de Règles régissant la nomination des envoyés spéciaux auprès de l'OCI par les pays non membres.
2. **DEMANDE** au Secrétaire général de suivre la mise en œuvre de la présente résolution et d'en faire rapport à la 48<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

**RESOLUTION N° 9/47-LO**  
**SUR**  
**L'ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'OCI**

*La quarante-septième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement) tenue à Niamey, République du Niger, les 27-28 novembre 2020, correspondant aux 12 et 13 Rabi' Al-Thani 1442 H ;*

**Se référant** à l'Article 16 de la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique et à la Règle 21 des Règles de Procédure des réunions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, se rapportant à l'élection du Secrétaire Général de l'Organisation ;

**Rappelant** la décision issue de la session extraordinaire du CMAE, tenue à Makkah Al-Moukarramah, Royaume d'Arabie saoudite, le 17 novembre 2016, et relative à l'élection du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, Dr. Yousef Bin A. Al-Othaimen ;

**Tenant compte** du fait que le mandat du Secrétaire Général en exercice, SE Dr. Yousef A. Al-Othaimen, prendra fin à compter du 16 novembre 2021, conformément à l'Article 16 de la Charte qui fixe le mandat du Secrétaire Général à cinq ans ;

**Prenant note** du dépôt par la République du Tchad de la candidature de SE l'Ambassadeur Hissein Brahim Taha aux fonctions de Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique ;

1. **DECIDE** d'élire Son Excellence l'Ambassadeur Hissein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique, pour un mandat de cinq ans, à compter du 17 novembre 2021.
2. **INVITE** tous les États membres à soutenir le nouveau Secrétaire général pour lui permettre de s'acquitter au mieux des hautes charges qui lui sont confiées.

**RESOLUTION N° 10/47-LO**  
**SUR**  
**LA NOMINATION D'UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DE L'OCI POUR LE**  
**GROUPE AFRICAIN**

*La quarante-septième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, (Session : Unis contre le terrorisme pour la paix et le développement) tenue à Niamey, République du Niger, les 27-28 novembre 2020 correspondant aux 12 et 13 Rabi' Al-Thani 1442 H ;*

**En vertu de** l'Article 18 de la Charte de l'Organisation de la Coopération Islamique ;

**Se référant** aux dispositions du Règlement intérieur du Secrétariat Général de l'OCI, du Statut de son personnel et des règles de procédure des réunions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères ;

**Rappelant** la Résolution 15/45-LO, adoptée par 45<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue à Dhaka, République populaire du Bangladesh, les 5-6 mai 2018, relative à la nomination des Secrétaires généraux adjoints de l'Organisation ;

**Ayant pris note** du décès du regretté, SE l'Ambassadeur Ahmed Ssenyomo, ancien Secrétaire général adjoint aux Affaires économiques, le 11 septembre 2020 ;

**Ayant pris connaissance** de la désignation par la République du Cameroun, au nom du Groupe africain, de SE Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, pour achever le mandat du défunt, SE l'Ambassadeur Ahmed Ssenyomo ;

**Ayant également pris connaissance** du rapport du Secrétaire général, (Document n° OIC/CFM-47/2020/SG-RAPPORT).

- 1. DECIDE** de nommer SE l'Ambassadeur Ahmad Kawesa Sengendo, en qualité de Secrétaire général adjoint pour le Groupe africain, pour une période prenant effet à compter de l'adoption de la présente résolution et jusqu'au 30/06/2024.
- 2. FELICITE** SE Dr. Ahmad Kawesa Sengendo et lui souhaite plein succès dans sa mission au sein du Secrétariat Général de l'Organisation.
- 3. DEMANDE** au Secrétaire général de mettre en œuvre la présente résolution.